

L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DANS LES ASSOCIATIONS ¹

NOVEMBRE
2023

Lionel Prouteau, Laboratoire d'économie et de management de Loire-Atlantique - Viviane Tchernonog, Centre d'économie de la Sorbonne

Ce document présente des résultats tirés de la quatrième édition de l'ouvrage Le Paysage associatif français qui communique et analyse les résultats des enquêtes périodiques conduites par le Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations afin de dresser un état régulier du secteur associatif français. La collecte des données est organisée au niveau des communes par le biais d'un questionnaire soumis aux associations en activité sur leur territoire. Les résultats sont redressés en fonction des hypothèses émises sur la structure du secteur associatif français et sur le nombre d'associations le composant. Un chapitre de l'ouvrage est consacré à une analyse de l'emploi salarié associatif depuis 10 ans effectuée à partir d'une exploitation des déclarations annuelles de données sociales (DADS) et des bases tous salariés construits à partir des déclarations sociales nominatives dont les principaux résultats sont présentés dans ce document.



92 % DES BUDGETS ASSOCIATIFS CONCENTRÉS DANS LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

La contribution des associations au PIB est importante : elle représente 3,5 % de la valeur ajoutée du pays. Les associations ont réalisé en 2020, 1^{ère} année de la pandémie, un budget cumulé de l'ordre de 113 milliards d'euros, en baisse de 3,4 % par rapport à l'année précédente, mais suivi en 2021 d'un rebond important de leurs ressources qui enregistrent une hausse de 9,2 %.

Le secteur associatif compte, en 2020, 1 370 000 associations en activité dont la grande majorité (89 %) s'appuient uniquement sur le travail bénévole. Les budgets sont cependant pour l'essentiel concentrés dans les associations qui ont recours à l'emploi de professionnels salariés : les quelque 144 000 associations employeuses qui ne représentent que 11 % du nombre total d'associations, réalisent en effet 92,5 % du budget cumulé du secteur associatif (Tableau 1).

Tableau 1 - Répartition des associations et des budgets selon l'existence d'emploi salarié

	Associations sans salarié	Associations employeuses	Ensemble
Nombre d'associations	1 226 000	144 000	1 370 000
% nombre d'associations	89 %	11 %	100 %
Budget cumulé en Mrds € en 2020	8 Mrds €	105 Mrds €	113 Mrds €
% Budget cumulé en 2020	7,5 %	92,5 %	100 %

Source : Lionel Prouteau et Viviane Tchernonog, avec la collaboration de Laura Nirello et Muriel Tabariés.
Le paysage associatif français – Mesures et évolutions - Éditions Dalloz Lefebvre, août 2023, 389 p

Les associations vivent majoritairement de financements liés à leur activité, que celle-ci ait une origine privée – ventes aux usagers - ou publique : les recettes d'activité concentrent en 2020, 65% des ressources des associations. Les subventions publiques, représentent en 2020 20 % du financement total du secteur associatif. Les cotisations, qui constituent la ressource la plus fréquente des associations sportives, culturelles et de loisirs alimentent les budgets associatifs à hauteur de 7 % du financement total. Les dons et le mécénat ne représentent qu'une part limitée des ressources (5 %) (Tableau 2).

Tableau 2 - Structure des ressources budgétaires selon leur nature et selon l'existence d'emploi salarié

	Associations sans salarié	Associations employeuses	Ensemble
Cotisations des membres	20,4%	6,1%	7,2%
Dons et subventions privées (mécénat, fondations, associations)	8,5%	5,1%	5,3%
Recettes d'activité publiques et privées	51,2%	66,4%	65,2%
Subventions publiques	18,7%	20,4%	20,3%
Aides covid	1,2%	2,1%	2,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Lionel Prouteau et Viviane Tchernonog, avec la collaboration de Laura Nirello et Muriel Tabariés. **Le paysage associatif français – Mesures et évolutions** - Éditions Dalloz Lefebvre, août 2023, 389 p

Les interruptions d'activité résultant de la crise sanitaire ont infléchi les tendances d'évolution des ressources des associations observées sur une longue période, et en premier lieu la tendance croissante des budgets associatifs à tirer leurs ressources des recettes d'activité : alors que leur part dans les budgets étaient croissante depuis au moins deux décennies, sous l'effet d'un double processus de croissance de la part des ventes aux usagers et de transformations des subventions publiques en commandes publiques, les recettes d'activité se sont maintenues en 2020 à leur niveau observé en 2017, date de la précédente édition de l'enquête .

Les interruptions d'activité se sont en outre traduites par une baisse notable des ventes aux usagers tandis que les commandes publiques ont vu leur poids relatif augmenter, notamment sous l'effet du surcroît d'activité des associations des secteurs humanitaire, d'action sociale et de santé dont les ressources sont composées pour une large part de commandes publiques et des aides apportées aux associations dans ce contexte qui ont pu prendre la forme de financements contractuels. La part des subventions publiques, en baisse régulière et importante sur le long terme, est cependant restée en 2020 à son poids relatif de 2017 : les collectivités publiques ont en effet assez fréquemment été amenées à maintenir leurs subventions aux associations, y compris à celles qui ont connu des interruptions importantes d'activité afin de prévenir une destruction partielle du tissu associatif.

Tableau 3 - Évolution de la nature des ressources des associations de 2005 à 2020

	2005	2011	2017	2020
Cotisations	12 %	11 %	9 %	7%
Dons et mécénat	5 %	4 %	5 %	5%
Recettes d'activité publiques et privées	49 %	61 %	66 %	65%
<i>Dont participation des usagers</i>	32%	36%	42%	36%
<i>Dont commandes publiques</i>	17%	25%	24%	29%
Subventions publiques	34 %	25 %	20 %	20%
Aides et compensations COVID	-	-	-	2%
Total	100 %	100 %	100 %	100%

Source : Lionel Prouteau et Viviane Tchernonog, avec la collaboration de Laura Nirello et Muriel Tabariés. **Le paysage associatif français – Mesures et évolutions** - Éditions Dalloz Lefebvre, août 2023, 389 p

L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ ASSOCIATIF DE 2010 À 2020

Au cours des dernières décennies du XXe siècle, le dynamisme de l'emploi associatif s'est manifesté par une augmentation de son poids aussi bien dans l'emploi total que dans l'emploi privé. Les années 2010-2019 semblent avoir marqué un infléchissement dans cette tendance. C'est ce qu'analyse un chapitre de la 4^e édition de l'ouvrage Le Paysage associatif français paru récemment. L'impact de la crise sanitaire sur l'emploi des associations y est également étudié. Certains résultats de ce chapitre sont ici résumés.

Des données issues de fichiers exhaustifs

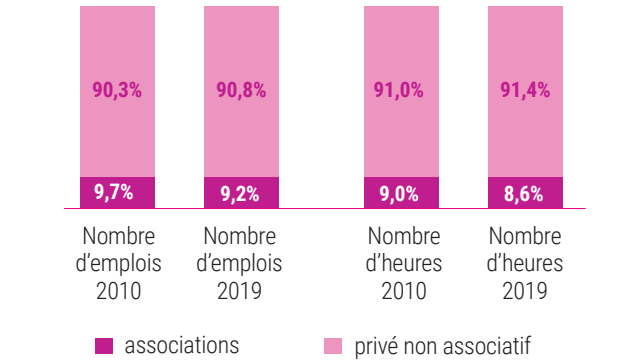
Ces résultats sont issus d'une exploitation des déclarations annuelles de données sociales (DADS) et des bases tous salariés (BTS) alimentées par les déclarations sociales nominatives (DSN) qui se sont substituées aux DADS au cours des années 2010. Ce sont des fichiers annuels établis à partir des déclarations des employeurs. Ces données sont traitées par l'Insee et accessibles aux chercheurs par le biais du centre d'accès sécurisé aux données (CASD). Elles permettent de recenser tous les postes de travail offerts dans l'ensemble de l'économie nationale et donnent ainsi des informations sur la nature des emplois, sur certaines caractéristiques des salariés qui les occupent et sur les entreprises qui les offrent. Deux types de postes sont distingués par l'Insee à partir du montant de leur rémunération annuelle, de leur durée d'occupation et de leur volume horaire : les postes « non annexes » et les « postes annexes ». Les premiers peuvent être considérés comme de « vrais emplois » et les seconds comme des emplois occasionnels. Si les « emplois occasionnels » ont une part plus importante dans le secteur associatif que dans le secteur privé hors associations et dans le secteur public, leur volume horaire cumulé y reste très faible (moins de 3 % du nombre total d'heures rémunérées). Dans le présent document, lorsqu'il est question du nombre d'emplois ce sont les « vrais emplois » qui sont

considérés. Précisons également que seuls les emplois rémunérés par les associations elles-mêmes sont pris en compte. Sont donc écartées les mises à disposition qui concernent très principalement le domaine de l'enseignement.

Un poids de l'emploi associatif orienté à la baisse en fin de décennie

Le poids de l'emploi associatif dans l'emploi total en 2019 est identique à celui de 2010 : 7,2 % si l'on considère le nombre d'emplois, 6,5 % pour le volume horaire rémunéré. Rapporté au seul emploi privé, l'emploi associatif voit sa part diminuer, passant de 9,7 % en 2010 à 9,2 % en 2019 pour le nombre d'emplois et de 9 % à 8,6 % pour le volume horaire (figure 1).

Figure 1 : Poids de l'emploi associatif dans l'emploi privé.

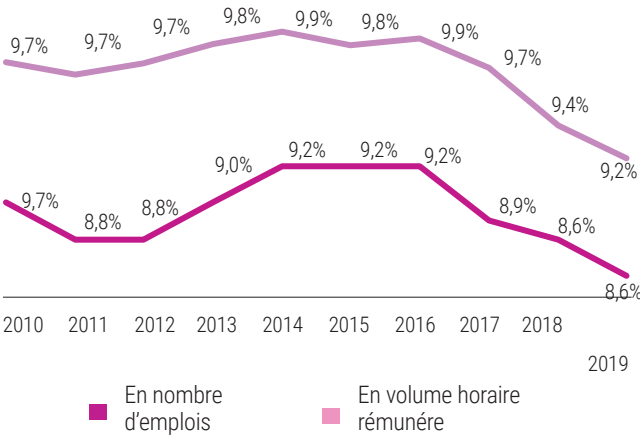


Source : Lionel Prouteau et Viviane Tchernonog, avec la collaboration de Laura Nirello et Muriel Tabariés. **Le paysage associatif français – Mesures et évolutions** - Éditions Lefebvre Dalloz, août 2023, 389 p.



Si l'examen est circonscrit au tertiaire privé (les services) dans lequel l'écrasante majorité de l'emploi associatif est concentrée, une baisse similaire du poids de ce dernier est également observée : pour le nombre d'emplois la part diminue de 13 % à 12 % et pour son volume horaire de 12,7 % à 11,8 %. La croissance tendancielle de la part de l'emploi associatif paraît donc s'être interrompue. Ce constat ne signifie pas que l'emploi associatif a diminué. Mais son rythme de progression ne l'emporte plus sur celui de l'emploi privé hors associations. Un examen plus détaillé montre que ce léger recul du poids de l'emploi associatif dans l'emploi privé ne se manifeste qu'à la fin de la période étudiée et plus précisément à partir de 2017. De 2010 à cette dernière date, ce poids est stable, voire en légère progression (figure 2).

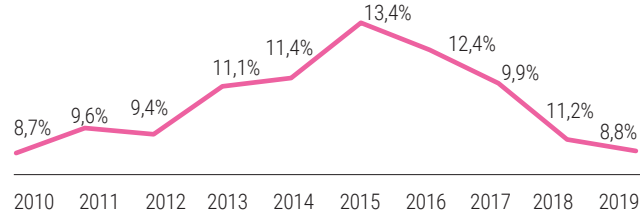
Figure 2 : Évolution du poids occupé par l'emploi associatif dans l'emploi privé de 2010 à 2019



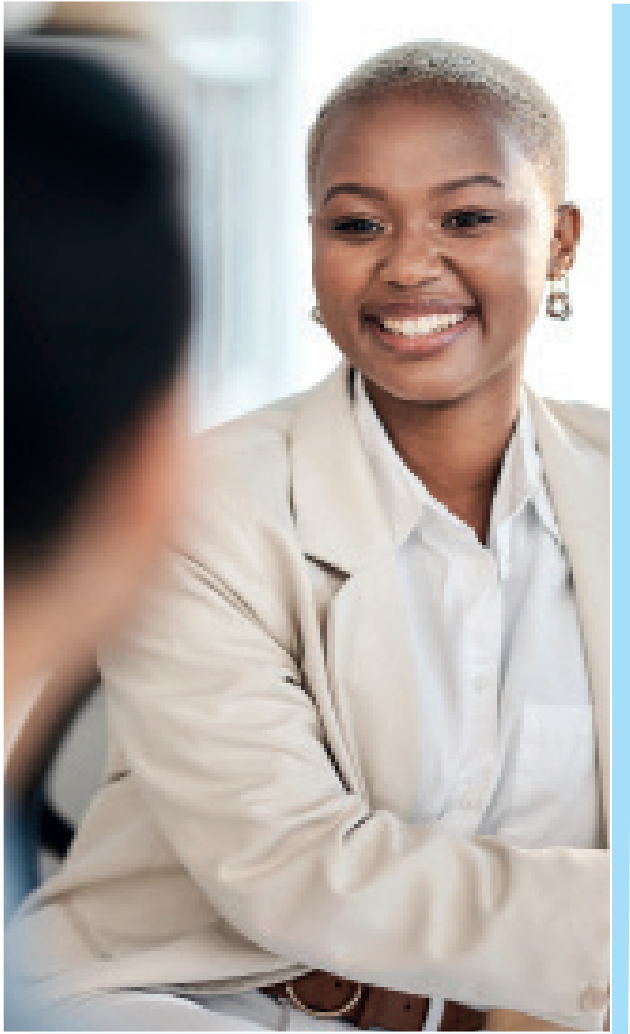
Source : Lionel Prouteau et Viviane Tchernonog, avec la collaboration de Laura Nirello et Muriel Tabariés. **Le paysage associatif français – Mesures et évolutions** - Éditions Lefebvre Dalloz, août 2023, 389 p.

À quoi attribuer cette inflexion ? Un premier élément d'explication peut être trouvé dans la diminution du nombre d'emplois aidés qui commence à se manifester en 2016 et qui s'accroît ensuite du fait des décisions gouvernementales de réduction en la matière. Ainsi, après avoir sensiblement augmenté de 2010 à 2015, passant de 8,7 % à 13,4 %, la part de l'emploi aidé dans l'emploi associatif chute à 8,8 % en 2019 (figure 3)

Figure 3 : Part occupée par les emplois aidés dans l'emploi associatif total de 2010 à 2019 (en %)



Source : Lionel Prouteau et Viviane Tchernonog, avec la collaboration de Laura Nirello et Muriel Tabariés. **Le paysage associatif français – Mesures et évolutions** - Éditions Lefebvre Dalloz, août 2023, 389 p.



Mais si ce facteur a joué un rôle manifestement important, il ne suffit pas à rendre totalement compte du retournement de tendance noté plus haut. Car dans le même temps, la part de l'emploi ordinaire associatif (c'est-à-dire l'emploi total moins l'emploi aidé, l'apprentissage et les stages) dans l'emploi ordinaire privé connaît également un tassement : à peu près stable autour de 9 à 9,1 % jusqu'en 2017, cette part recule à 8,7 % en 2019 pour le nombre d'emplois. En ce qui concerne le volume horaire rémunéré, sa part varie de manière moins sensible puisqu'elle passe de 8,4 % en 2016 à 8,2 % en 2019. La plupart des domaines d'activité connaissent le même type d'évolution à l'exception des loisirs où l'emploi associatif a en 2019 un poids supérieur à celui de 2010 dans l'emploi privé de ce domaine.

Le social et médico-social domine l'emploi associatif

Comment se répartit l'emploi associatif par domaine d'activité et comment évolue cette répartition sur la décennie 2010 ? Les domaines d'activité retenus sont d'importance très inégale et une rubrique résiduelle (autres activités ou non classées) a été constituée pour y inclure des activités très diverses. Cette rubrique inclut notamment es associations dont le code APE est 94.99 (activités des organisations associatives non classées par ailleurs).

Les modifications des parts de chaque domaine traduisent l'inégal dynamisme de leur emploi au cours de la décennie. Un premier constat s'impose : en 2010 comme en 2019, le domaine du social et médico-social représente approximativement la moitié de l'emploi du secteur associatif (tableau 1). Il est suivi de l'enseignement-formation et de la santé. À eux trois, ces domaines mobilisent les deux tiers du nombre d'emplois et 70 % de son volume horaire. Il faut toutefois noter que la part de la santé et de l'enseignement-formation a fléchi sur la décennie ce qui traduit une augmentation de leur emploi inférieure à celle du secteur associatif dans son entier. Ainsi, alors que le nombre d'emploi dans l'ensemble du secteur a augmenté de 12,3 % sur 10 ans, la croissance n'a été que de 7,1 % dans la santé et de 3,3 % dans l'enseignement. En ce qui concerne le social et médico-social, la situation est plus contrastée puisque sa part augmente (très faiblement il est vrai) en termes de nombre d'emplois mais diminue légèrement en ce qui concerne les volumes horaires. Pour les autres domaines, les loisirs et le domaine très composite des autres activités sont les seuls à voir leurs parts augmenter tandis que celles des autres domaines reculent.



Tableau 4 - Part de l'emploi ordinaire associatif par domaine d'activité en 2010 et 2019.

	2010		2019	
	Nombre d'emplois	Volume horaire	Nombre d'emplois	Volume horaire
Culture	4,4 %	2,9 %	4,3 %	2,7 %
Social – médico-social et caritatif	48,4 %	50,9 %	48,6 %	50,5 %
Santé	8,2 %	9,2 %	7,8 %	8,5 %
Hébergement-restauration	2,2 %	1,9 %	1,7 %	1,5 %
Enseignement-formation	10,3 %	10,4 %	9,5 %	9,9 %
Sport	4,0 %	3,0 %	3,6 %	3,1 %
Loisirs	0,6 %	0,4 %	1,1 %	0,9 %
Autres activités ou non classées	22,0 %	21,3 %	23,5 %	22,9 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Lionel Prouteau et Viviane Tchernonog, avec la collaboration de Laura Nirello et Muriel Tabariés. **Le paysage associatif français – Mesures et évolutions** - Éditions Lefebvre Dalloz, août 2023, 389 p.

L'Île-de-France, première région pour l'emploi associatif

Le même type d'examen que précédemment peut être réalisé pour la répartition régionale de l'emploi. La comparaison entre 2010 et 2019 est quelque peu perturbée par le redécoupage des régions survenu au cours de cette période. Pour raisonner sur un périmètre constant, c'est l'organisation issue de la loi d'août 2015 qui a été retenue (tableau 2). L'Île-de-France est la région qui concentre le plus d'emplois associatifs, devant l'Auvergne – Rhône-Alpes. Plus de 3 emplois associatifs sur 10 sont localisés dans ces deux régions. Mais leur part a baissé sur la décennie ce qui s'explique par un taux de croissance de l'emploi associatif dans ces régions inférieur (respectivement 8,1 % et 9,1 %) à celui du secteur dans l'ensemble du pays (12,3 %). Au contraire, la part de régions comme la Bretagne, la Nouvelle-Aquitaine, les Pays de la Loire, l'Occitanie ou la Corse, augmente de 2010 à 2019 du fait d'une progression de l'emploi associatif supérieure, voire très supérieure, à la moyenne nationale (respectivement +20,9 %, +20,6 %, +18,5 %, +17,6 % et +30,5 %).

Tableau 5 - Part de l'emploi des régions dans l'emploi ordinaire du secteur associatif en 2010 et 2019.

	2010	2019
Île de France	18,7 %	17,9 %
Auvergne – Rhône-Alpes	13,1 %	12,7 %
Bourgogne - Franche Comté	4,2 %	4,3 %
Bretagne	5,3 %	5,7 %
Centre-Val de Loire	3,3 %	3,4 %
Corse	0,3 %	0,4 %
Grand-Est	8,1 %	7,9 %
Hauts de France	8,8 %	8,6 %
Normandie	4,7 %	4,4 %
Nouvelle Aquitaine	8,5 %	9,1 %
Occitanie	9,0 %	9,4 %
Pays de la Loire	6,3 %	6,7 %
Provence Alpes Côte d'Azur	7,5 %	7,4 %
DOM	2,2 %	2,1 %
TOTAL	100 %	100 %

Source : Lionel Prouteau et Viviane Tchernonog, avec la collaboration de Laura Nirello et Muriel Tabariés. **Le paysage associatif français – Mesures et évolutions** - Éditions Lefebvre Dalloz, août 2023, 389 p.

Des salariés vieillissants

Les salariés qui occupent les emplois associatifs sont très majoritairement des femmes, leurs proportions demeurant sensiblement les mêmes en 2010 et 2019 (respectivement 69,6 % et 69,8 % pour l'emploi ordinaire). En revanche la structure par âge se déforme dans le sens d'un vieillissement (tableau 3). La part des plus de 55 ans passe de 12,3 % au début de la décennie à 16,4 % en 2019 tandis que la part des plus jeunes (jusqu'à 25 ans) diminue de 11,2 % à 10,3 %. Les âges moyen et médian qui étaient de 41 ans en 2010 ont augmenté d'un an en 2019. À cette date, l'âge moyen des salariés associatifs est supérieur de 2,7 années à celui de leurs homologues du privé hors associations et leur âge médian plus élevé de 3 ans.

Tableau 6 Composition par âge du salariat associatif en 2010 et 2019 (en %)

Tranche d'âge	2010	2019
Inférieur ou égal à 25 ans	11,2 %	10,3 %
26 ans à 35 ans	23,6 %	23,5 %
36 ans à 45 ans	26,7 %	23,7 %
46 ans à 55 ans	26,2 %	26,1 %
Plus de 55 ans	12,3 %	16,4 %

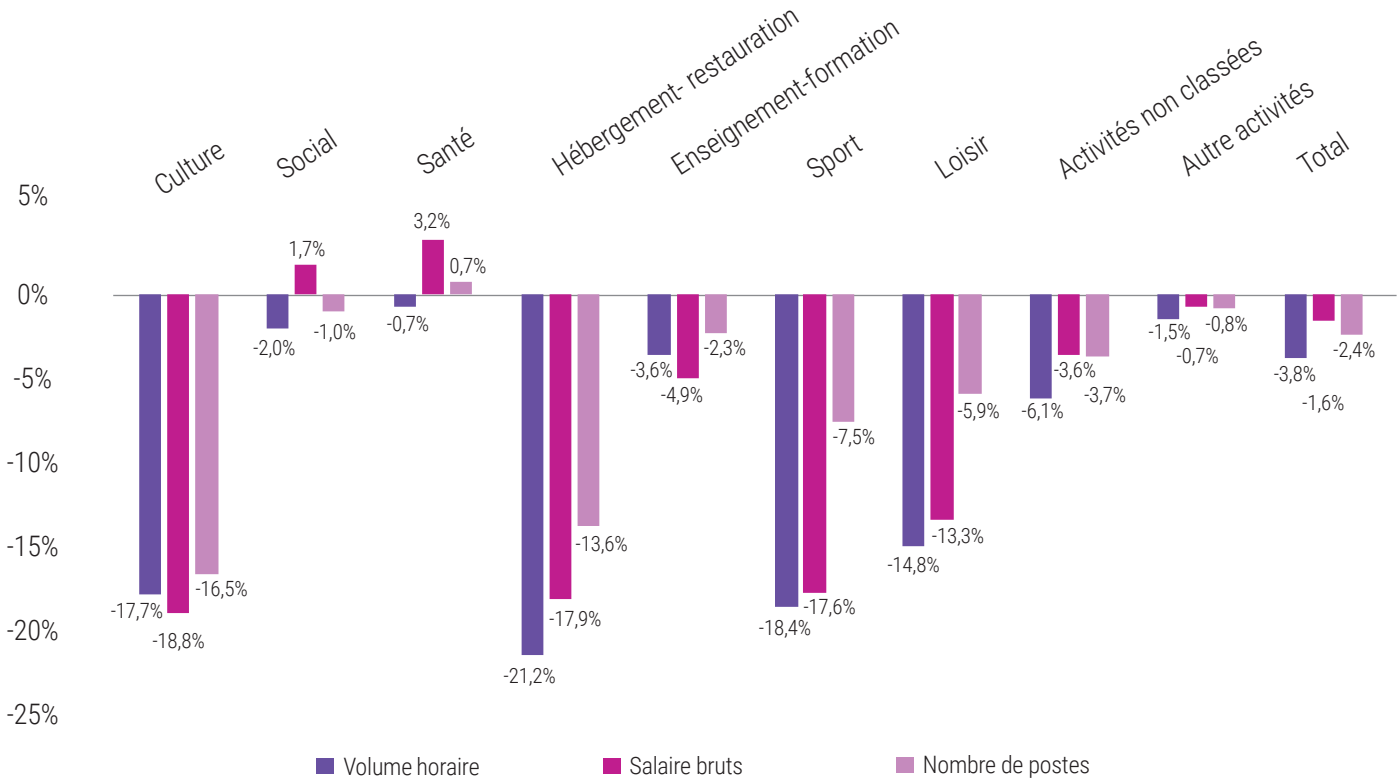
Source : Lionel Prouteau et Viviane Tchernonog, avec la collaboration de Laura Nirello et Muriel Tabariés. **Le paysage associatif français – Mesures et évolutions** - Éditions Lefebvre Dalloz, août 2023, 389 p.



L'emploi associatif dans la crise sanitaire

La décennie 2020 commence par une grave crise sanitaire aux effets multiples qui n'épargnent pas l'emploi. A cet égard, l'impact sur les associations, pourtant réel, a été moins rude que sur le reste du secteur privé. Le nombre d'emplois y a reculé de 2,4 % par rapport à 2019, mais de 4,3 % dans le privé non associatif. Le volume horaire des heures rémunérées a baissé de 3,8 % dans les associations contre 7,6 % dans le privé hors associations. La raison de ces écarts entre les deux secteurs tient essentiellement aux différences dans la répartition de leurs salariés respectifs par domaine d'activité. Il a été souligné plus haut que les parts du social-médico-social et de la santé sont importantes dans l'emploi associatif et bien supérieures à ce qu'elles sont dans le reste du secteur privé. Or l'emploi dans ces deux domaines a été moins affecté par la crise que ne l'ont été des activités comme celles relevant de l'industrie, du transport ou de la construction, lesquelles sont absentes du secteur associatif sauf exceptions rarissimes.

Figure 3 : Évolution de 2019 à 2020 des volumes horaires rémunérés et des salaires bruts totaux par domaine d'activité dans les associations (en pourcentage)



Source : Lionel Prouteau et Viviane Tchernonog, avec la collaboration de Laura Nirello et Muriel Tabariés. **Le paysage associatif français – Mesures et évolutions** - Éditions Lefebvre Dalloz, août 2023, 389 p.

A photograph of three people standing outdoors in a grassy area with trees in the background. On the left is a young man with dark hair and a beard, wearing a purple sweater, smiling and looking towards the center. In the middle is an older man with white hair and a beard, wearing a light blue button-down shirt, smiling and looking towards the right. On the right is a young woman with blonde hair, wearing a light pink shirt, smiling and looking towards the center. The overall mood is warm and positive.

**Nous sommes fiers
de soutenir la vie
associative depuis
plus d'un siècle.**

**Le Crédit Mutuel, partenaire privilégié
des associations sur tous les territoires,
accompagne les bénévoles,
les salariés et les dirigeants qui contribuent
au renforcement du lien social
et des nouvelles solidarités.**

Crédit  Mutuel

Une banque qui appartient à ses clients, ça change tout.

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 8,6 millions de clients-sociétaires.